

RAPPORT ANNUEL 2023

CIPRA FRANCE



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



Le premier camp de randonnée du projet
« Via Alpina Youth » (c) Filip Fratina



RAPPORT MORAL

PAR JEAN HORGUES-DEBAT

L'année 2023 marque le renouveau de notre association après la transition difficile de 2022. Conformément à nos statuts, j'ai cédé la présidence lors de notre dernière assemblée générale en mai 2023. Sans dresser le bilan de mes six années de présidence, à la demande de notre nouveau président, ayant assuré une partie de l'année 2023, je souhaite partager quelques réflexions sur cette expérience enrichissante.

Un de mes objectifs était de rééquilibrer les actions entre les Alpes du Nord et du Sud, un sujet sur lequel nous avons progressé collectivement et qui mérite encore attention. Une autre priorité était de rajeunir CIPRA France et d'accueillir de nouvelles structures. Bien que ce soit un défi, le rajeunissement de représentants de nos fédérations historiques et l'arrivée de nouvelles structures au sein du CA sont porteurs d'espoir. Nous devons continuer en recherchant plus de femmes dans nos instances. La question de la jeunesse a également été abordée cette année avec deux projets Erasmus+ et le recrutement d'une salariée pour promouvoir l'axe jeunesse du comité de massif des Alpes.

J'ai toujours cherché à impliquer davantage nos membres adhérents dans les activités de CIPRA, en accompagnement du travail des salariés. Le renouvellement de notre CA et la prise de responsabilité collégiale dans différentes fonctions de gouvernance de notre association sont une vraie satisfaction. Je remercie donc vivement Gilles d'avoir accepté la responsabilité de me succéder comme président, ainsi que tous les membres du CA qui ont pris des responsabilités

pour que tout ne repose pas uniquement sur lui.

L'animation du réseau, notamment d'Alliance dans les Alpes, progresse bien, surtout avec la présence d'un représentant français au sein de notre CA.

Dans ce dernier rapport moral, je tiens à renouveler mes remerciements à CIPRA International pour son soutien à CIPRA France, un atout incontournable pour notre intervention dans les Alpes. En novembre, j'ai participé au dernier comité de massif des Alpes avant son renouvellement. Je remercie l'UICN pour sa confiance et je souhaite bon courage à Alain qui prendra la suite dans le prochain Comité de massif au titre de CIPRA France.

Je continuerai à participer aux travaux de CIPRA France si nécessaire, notamment sur les sujets tels que la jeunesse, la dynamique du réseau ou le lobbying en région Sud. La lecture du rapport d'activité 2023 me rassure quant à la capacité du nouveau CA et de l'équipe salariée à poursuivre avec constance nos actions en faveur du "bien vivre dans les Alpes".

Jean Horgues-Debat - Mars 2024



© Pixabay



RAPPORT MORAL

PAR GILLES CHAPPAZ

2023, année de stabilisation et de consolidation pour CIPRA France après 2022, année de transition ? C'est en tout cas ce qui était attendu par tous, administrateurs, salariés, partenaires...

Malheureusement, ce ne fut pas tout à fait le cas. Il a encore fallu s'adapter à des situations imprévues afin de garantir la pérennité des actions de CIPRA France et ainsi respecter ses engagements. Heureusement, de belles réussites et de belles perspectives sont venues également égayer le calendrier.

Côté négatif, l'essentiel des difficultés est venu des "ressources humaines", avec la nécessité, durant les 6 premiers mois, d'étayer la partie administrative et financière du fait d'absences (légitimes) prolongées au sein de l'équipe. Merci à Julia Buisson-Agarla d'avoir prêté main forte à l'équipe quelques mois sur ces plans-là. Et quand la situation semblait se régulariser, à l'automne, notre directrice Aline Audin a souhaité mettre fin à son contrat pour des raisons personnelles. Il s'en est suivi une réflexion stratégique au sein du conseil d'administration qui a conduit au recrutement en urgence de Lauren Mosdale, comme chargée de mission - ceci afin d'étoffer en priorité le pôle « production » pour pouvoir tenir les exigences du programme d'action 2023 et répondre aux attentes des financeurs. La perspective de ce recrutement est d'accompagner ensuite la montée en puissance des deux chargées de mission, Julika et Lauren, afin qu'elles puissent à terme se partager les missions de direction, sans avoir à recruter spécifiquement un ou une directrice. Un accompagnement en ce sens est déjà programmé pour les premiers mois de 2024. Espérons que cette stratégie s'avère positive.

Côté positif justement, heureusement, de nombreuses réalisations à lister. Tout d'abord le renouvellement sans heurts du conseil d'administration, du bureau et de la présidence de CIPRA France à la suite de l'assemblée générale 2023 à Grenoble. Assemblée au cours de laquelle les participants ont pu participer à un atelier sur la Theory of Change en lien avec les réflexions stratégiques impulsées par CIPRA International. Ce fut aussi l'occasion de remercier chaleureusement Jean Horgues-Debats pour ses deux mandats de président. Kaspar Schuler, de CIPRA International, s'y est particulièrement investi et Jean est reparti bien chargé de multiples spécialités alimentaires alpines, solides ou liquides...

Positif aussi la concrétisation de projets Erasmus+, que ce soit le projet Dinamo, en partenariat avec CIPRA Allemagne, sur la comparaison France-Allemagne des modalités de gestion des mobilités dans les espaces ruraux ; ou encore le projet Alpine Compass sur la perception comparée de la qualité de vie par les jeunes des territoires de montagne français, slovène et allemand. Positif enfin, la mission confiée à CIPRA France par le Commissariat de massif des Alpes d'animer la stratégie de communication du groupe de travail Jeunesse du Comité de massif, en partenariat étroit avec l'Adrets et Educ'Alpes. Dans la même veine, CIPRA France s'est aussi vu proposer, toujours à l'automne, d'intégrer le Comité de massif, renouvelé en 2024. Un poste important pour porter nos positions lors des grands débats d'avenir pour le massif alpin, qui a été dévolu à Alain Boulogne suppléé par Marion Patry. Au final, une année compliquée mais qui porte en elle de nombreux germes.

Gilles Chappaz - Mars 2024

CIPRA est un réseau associatif international qui, depuis sa création, veille, accompagne et prend part au développement durable des Alpes, et à l'amélioration constante de sa qualité de vie. Elle travaille en réseau avec divers acteurs alpins (associations, collectivités, instances euro-alpines...) et s'appuie sur leur expertise des dispositifs et stratégies européennes, en particulier la Convention alpine.

LES ACTIONS MENÉES AVEC LES MEMBRES DE CIPRA FRANCE EN 2023

CIPRA France investit des champs et thématiques variés, notamment la transition des territoires de montagne, qui rassemble les enjeux de la qualité de vie en montagne pour toutes les générations dont des jeunes, les questions de mobilités, de l'avenir du tourisme mais également du pastoralisme, ainsi que l'adaptation au changement climatique et la biodiversité. Son action se décline selon trois axes stratégiques :



AXE 1 : LE RÉSEAU EURO-ALPIN, VECTEUR DE LIENS ET DE CONNAISSANCES ENTRE LES ACTEURS ET LES TERRITOIRES FRANÇAIS

Le réseau CIPRA est un espace de vulgarisation des enjeux traités au sein des instances de la Convention alpine et de la Stratégie macro-régionale alpine. C'est également une ressource riche de capitalisation d'expériences et d'innovations. CIPRA France est ainsi le passeur entre le niveau national et le niveau euro-alpin.

➔ Participation active au sein d'instances politiques

• Implication dans les instances de la SUERA

Au niveau de la Stratégie macro-régionale alpine, l'année 2023 était caractérisée par le développement de plan d'action des groupes de travail. CIPRA France s'engage notamment dans les trois groupes de travail : AG 2 Développement économique, AG 6 Ressources naturelles et culturelles et AG 7 sur la connectivité écologique. Grâce à CIPRA France, et avec le soutien du Commissariat de massif des Alpes, le sujet du pastoralisme a été intégré comme un des 4 axes de

travail de l'AG 6 pour les 3 prochaines années. Depuis des décennies, le pastoralisme est un enjeu culturel alpin fort, mais c'est aussi un enjeu environnemental, social et économique pour le territoire.

CIPRA France vulgarise, valorise et/ou appuie activement des besoins, réalités et initiatives des acteurs et territoires français dans le cadre des rencontres de la SUERA.

Le réseau CIPRA est également membre des différents groupes de travail de la Convention alpine, représenté par nos structures partenaires CIPRA International, CIPRA Autriche et CIPRA Slovénie.

Grâce à son réseau, et à travers des consultations et échanges réguliers, CIPRA France vulgarise les actualités et informations auprès de ses membres, mais également dans les autres instances politiques ; toujours dans une volonté d'amélioration de la qualité de vie par des actions et approches cohérents.

• Comité de massif des Alpes

CIPRA France participe aux échanges du Comité de massif, au sein de la réunion plénière et de la commission permanente, au travers de l'Union internationale pour la Conversation de la nature France, représenté par Jean Horgues-Debat, président de CIPRA France (jusqu'en juin dernier). L'association est membre active de différents groupes de travail afin de créer des liens entre divers acteurs et territoires et participer à leurs activités et projets. En vulgarisant les politiques et stratégies euro-alpines et les actualités des groupes de travail de la Convention alpine et de la Stratégie macro-régionale alpine (SUERA), CIPRA France mène des actions dans les groupes de travail Agriculture, Biodiversité et Jeunesse pour garantir la transmission de l'échelle française à l'échelle euro-alpine.



AXE 2 : UN RÉSEAU D'ACTEURS EN DÉVELOPPEMENT AU PROFIT DE NOUVEAUX PROJETS DE COOPÉRATION

Le réseau de CIPRA France s'appuie sur des structures de proximité et/ou des réseaux thématiques auxquels CIPRA apporte des éléments de cadrage en lien avec la Convention alpine et les stratégies européennes.

➔ Mobiliser le réseau sur les enjeux de politique de montagne

En lien avec toutes les CIPRAs, la délégation française a pu participer à la mise en place d'actions de plaidoyer européen sur diverses thématiques comme les transports, les jeux olympiques... L'occasion de se positionner aussi sur la ligne ferroviaire Lyon-Turin, en collaboration avec les membres de CIPRA France et CIPRA international.

Travailler en réseau permet aussi de faire évoluer les méthodologies. Ainsi, les CIPRAs ont pu se rencontrer à travers un workshop pour définir comment mettre en place les changements qu'elles aimeraient voir aboutir. A l'échelle des Alpes françaises, CIPRA France a participé aux côtés d'Adrets et d'Educ-Alpes à un dispositif local d'accompagnement sur le travail en réseau.

➔ Développer des projets thématiques sur les enjeux alpins actuels

• La mobilité, un levier à saisir pour cultiver le changement

L'été 2023 a été l'occasion pour Mountain Wilderness, Protect Our Winters et l'Escarpade, trois membres de CIPRA France, de mener une enquête sur les mobilités douces auprès des habitants et pratiquants du massif de Belledonne. Les 500 répondants ont permis de donner des clés de compréhension sur les pratiques et besoins dans le secteur. CIPRA France a soutenu cette démarche et a participé aux réflexions sur le sujet. Cette initiative entre 3 membres de CIPRA France montre l'importance de travailler en réseau.

En coopération avec CIPRA Allemagne, CIPRA France a lancé DINAMO*, un projet Erasmus+ s'intéressant aux mobilités alternatives dans une volonté d'inspiration, mais surtout de développement de solutions territoriales, particulièrement dans les zones rurales alpines.

Le projet "DINAMO" vise à développer des solutions en encourageant la coopération entre différents acteurs et en stimulant les processus créatifs dans le cadre d'échanges internationaux. L'objectif est de

promouvoir des solutions de mobilité durable dans les zones rurales de montagne permettant aux territoires de réduire leur dépendance à l'égard du transport automobile individuel.

• Remettre les jeunes et leurs projets au centre des décisions/politiques publiques alpines

Cette année, CIPRA France a eu l'occasion d'intervenir auprès des étudiants Gestion durable des territoires de montagne (GTDM) de l'Université Aix-Marseille et de l'ISARA de Lyon sur les politiques et stratégies européennes alpines, et de les accompagner sur la gestion de la surfréquentation dans le Queyras dans le cadre d'un projet tutoré.

Cette volonté de développer des liens et de construire des projets avec la jeunesse a été mise en application lors d'un temps de réflexion sur le sujet avec les membres de CIPRA France en début d'année, mais surtout à travers le projet Alpine Compass*, soutenu par Erasmus+. L'objectif est de définir la qualité de vie des jeunes dans les Alpes et de trouver des orientations pour son amélioration à travers des entretiens et groupes de travail. Un projet par les jeunes et pour les jeunes sur lequel la stagiaire de CIPRA France a d'ailleurs pu s'investir.

• Penser la transition alpine

2023 a signé la fin du projet réalisé avec ANCEF* "La montagne ça nous soigne" lors de la projection-conférence finale du film documentaire de Corinne Valence "Ressource" sur son parcours de la Via Alpina, mettant en avant le tourisme lent.

Parallèlement, la question de la sur-fréquentation a été travaillée lors d'un temps d'échange avec les membres de CIPRA France et à travers un pré-projet de coopération LEADER s'intéressant à l'objectivation des flux touristiques. Pour repenser le bivouac, le projet Erasmus+ Via Alpina Youth* a permis à une trentaine de jeunes issus de six pays alpins d'expérimenter la randonnée itinérante et de les sensibiliser aux bonnes pratiques en montagne.

Un nouveau projet en collaboration avec les CIPRAs a vu le jour : Ground:breaking, abordant les intérêts écologiques de la désimpermeabilisation dans les territoires urbains et péri-urbains des Alpes à travers des webinaires et un projet commun.

Dans le prolongement de sa réflexion sur la transition des territoires de montagne, CIPRA France envisage une thèse avec l'université Lyon 2 sur l'avenir des espaces valléens dans la transition alpine, en lien avec le Commissariat de massif.

• Le pastoralisme, un élément culturel du paysage alpin

L'automne dernier, les membres de CIPRA France

ont pu échanger sur la place de la structure au sujet du pastoralisme euro-alpin. En vue de l'année internationale du pastoralisme en 2026, et d'une coopération sur le sujet, CIPRA France a créé des liens avec SUACI (Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale), FAI (Fédération des Alpes de l'Isère) et Euromontana.

- **La question de l'agriculture en territoire de montagne**

CIPRA France a contribué à la réflexion pour une candidature du patrimoine alimentaire alpin au label Patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco, en co-animant un atelier sur la coopération lors d'une réunion à Sisteron.

- **Soutien à la réflexion et la création des actions communes des territoires de montagnes**

CIPRA France a eu l'occasion de participer à la mise en commun des activités entre les services pastoraux et les espaces valléens pour le montage d'un projet communal dans le cadre de la diversification.

AXE 3 : ANIMATION ET APPUI À UN RÉSEAU DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'accompagnement des territoires et des acteurs locaux se fait d'abord par la mise en place de méthodes adaptées aux besoins identifiés, puis par la sollicitation des partenariats alpins, et enfin par la création de conditions favorables à l'innovation et au mimétisme entre territoires.

CIPRA France accompagne les territoires français dans le **développement et dans la mise en œuvre de projet de coopération euro-alpine**. Avec Adrets, CIPRA France a pu accompagner l'ACSSQ (Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras) sur le projet AlpSatellites visant à comprendre les opportunités et les défis qu'impliquent le télétravail dans une logique d'attirer un public de jeunes adultes et de travailleurs nomades dans des zones reculées.

Dans le même objectif, CIPRA France a pu accompagner les communes de Saint Pierre d'Entremont (Savoie) et de Fenestrelle (Italie) dans le montage du dossier **Alcotra**, d'un projet transfrontalier autour du patrimoine local et de la diversification touristique.

Par ailleurs, la CIPRA participe aux différents comités de site et groupes de travail dans les collectivités locales pour **partager sa vision globale avec des exemples très concrets dans les territoires alpins français et européens** (comité de site de Chamechaude, comité de site Cirque de Saint-Même, GT de SCOT de l'Oisans)

ZOOM SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ALLIANCE DANS LES ALPES - 23 AU 25 OCTOBRE 2023 À BAD HINDELANG (ALLEMAGNE)

C'est aux côtés de 2TM et de la commune de Saint Pierre d'Entremont (Savoie), que CIPRA France a pu participer et aider à l'animation et à la traduction pour assurer de bons échanges entre les membres issus de différentes cultures. L'occasion également de valoriser et vulgariser les actions françaises sur la transition des territoires.



© Henriette Adolf

ZOOM SUR LE GROUPE DE TRAVAIL “JEUNESSE” DU COMITÉ DE MASSIF DES ALPES



© Crédit photo CIPRA Slovénia

Afin que les politiques publiques prennent en considération les besoins et aspirations des jeunes pour offrir des perspectives d’avenir attrayantes, une stratégie de communication autour du “Réflexe Jeune” a été conçue par le groupe de travail (GT) Jeunesse. Cette stratégie vise à renforcer l’engagement des jeunes dans les territoires alpins, valoriser les pratiques inspirantes, faciliter l’accès aux financements pour les projets des jeunes et favoriser le dialogue entre jeunes et élu.e.s décideurs. Ce Groupe de travail se veut le maillon essentiel entre les décideurs, les acteurs socio-professionnels, les structures associatives et les organisations de jeunesse du massif alpin. CIPRA France a recruté une personne pour gérer le déploiement de la communication et l’animation de ce réseau. Félicie Grangé a, depuis sa prise de poste, travaillé à la mise en œuvre des actions du plan de communication autour du “Réflexe Jeune”.

Actions menées



Plénière du groupe de travail du GT Jeunesse le 25 janvier 2024 à Gap

→ Recensement des initiatives et projets sur les territoires

Afin d’identifier les relais jeunesse, faire un lien entre le Groupe de Travail et les jeunes, mais aussi dans l’optique de repérer, mobiliser les pratiques inspirantes, une première prise de contact par mail et téléphone a été effectuée avec les intercommunalités et interagglomérations des départements suivants : Isère, Savoie, Haute-Savoie,

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes. Cette démarche a permis de créer une base de données de personnes intéressées pour participer à la démarche du “Réflexe Jeune”. Les retours du terrain sont positifs, les responsables Jeunesse de missions locales et collectivités sont ravis de parler de leurs initiatives, faire remonter leurs besoins et leurs ressentis sur le terrain. De grandes disparités sont constatées entre les territoires, avec des problématiques récurrentes liées au transport, au logement et à la mobilité. Nous avons recensé les programmes et initiatives intéressantes, en vue de les partager aux territoires et aux acteurs jeunesse.

→ Déploiement d’une plateforme numérique

Il est prévu de déployer une plateforme numérique, qui permettra aux cibles du projet de se renseigner sur le projet et ses avancées, prendre contact avec le groupe Jeunesse, trouver des ressources utiles pour le montage de projet, s’informer sur les sujets qui concernent la jeunesse et s’engager.

→ Bilan

En 2023, les actions du GT Jeunesse ont posé les bases de sa stratégie de communication. Un recensement des initiatives locales a permis de mieux cerner les besoins et aspirations des jeunes dans les territoires alpins. Les résultats alimenteront la plateforme numérique et les autres outils de communication du GT. Une cartographie des initiatives et projets est d’ailleurs prévue pour 2024, afin de visualiser les actions menées sur le terrain.

Le GT Jeunesse est déterminé à mettre en œuvre sa stratégie de communication pour atteindre ses objectifs et soutenir les jeunes dans les territoires alpins.

ZOOM SUR LE GROUPE DE TRAVAIL “RESILIENT MOUNTAIN AREAS”

➔ Groupe de travail “Zones de montagne compétitives et résilientes”

CIPRA France fait partie des 20 experts sélectionnés pour collaborer sur les enjeux des “Zones de montagne compétitives et résilientes” en Europe. Ce groupe de travail s’intéresse notamment aux leviers d’action innovants et aux défis auxquels les territoires sont confrontés pour les thématiques de produits, communautés, innovation, recherche en zone de montagne.

Concrètement, cela implique de :

- **Rassembler et mettre en avant des approches innovantes** ainsi que des **exemples de réussite** inspirants concernant de nouvelles stratégies pour valoriser les produits agroalimentaires, forestiers, et autres produits de la bioéconomie. Cela inclut également la manière de faire face aux défis liés au changement climatique, à l’abandon des terres, à l’amélioration de la coexistence entre l’agriculture et les grands carnivores, ainsi qu’à l’exploitation de nouvelles opportunités telles que l’agriculture sociale ou l’agritourisme axé sur la santé.
- **Identifier les défis et opportunités** visant à **renforcer la compétitivité et la résilience des zones de montagne.**
- Explorer le **rôle de l’innovation sociale** et les moyens d’**accroître la résilience sociale** tout en renforçant les communautés dans les zones de montagne.
- Identifier les **besoins nécessaires** pour soutenir l’innovation dans ces zones.
- Identifier les **besoins de recherche** résultant de

la pratique et les éventuelles lacunes dans les connaissances.

Fin novembre la réunion de lancement à Zagreb (Croatie) a permis de riches échanges, discussions et réflexions auprès d’experts sur les questions liées à l’innovation sociale, et plus spécifiquement aux enjeux de gouvernance pour trouver des idées et solutions inspirantes dans l’objectif de renforcer la résilience de nos territoires de montagnes en France et au-delà !

ZOOM SUR LE PRÉ-PROJET LEADER “SURFRÉQUENTATION TOURISTIQUE”

Les Alpes possèdent une richesse paysagère et naturelle inestimable et de plus en plus appréciée des touristes. Cependant, les Alpes sont également fragiles, particulièrement touchées par le changement climatique, les risques naturels, les menaces sur la biodiversité. Certains sites renommés sont extrêmement fréquentés à certaines périodes et d’autres, moins connus, sont aussi menacés par certaines pratiques « agressives » pour le milieu. Ce phénomène dit de « surfréquentation » menace les équilibres fragiles du milieu, dont la biodiversité de la faune et de la flore. Il est également responsable de la dégradation des sols de par l’érosion et les risques naturels aggravés, ainsi que de pollutions sonores et visuelles, ou encore de détritiques. Celui-ci génère des conflits d’usages entre les différents utilisateurs de l’espace.

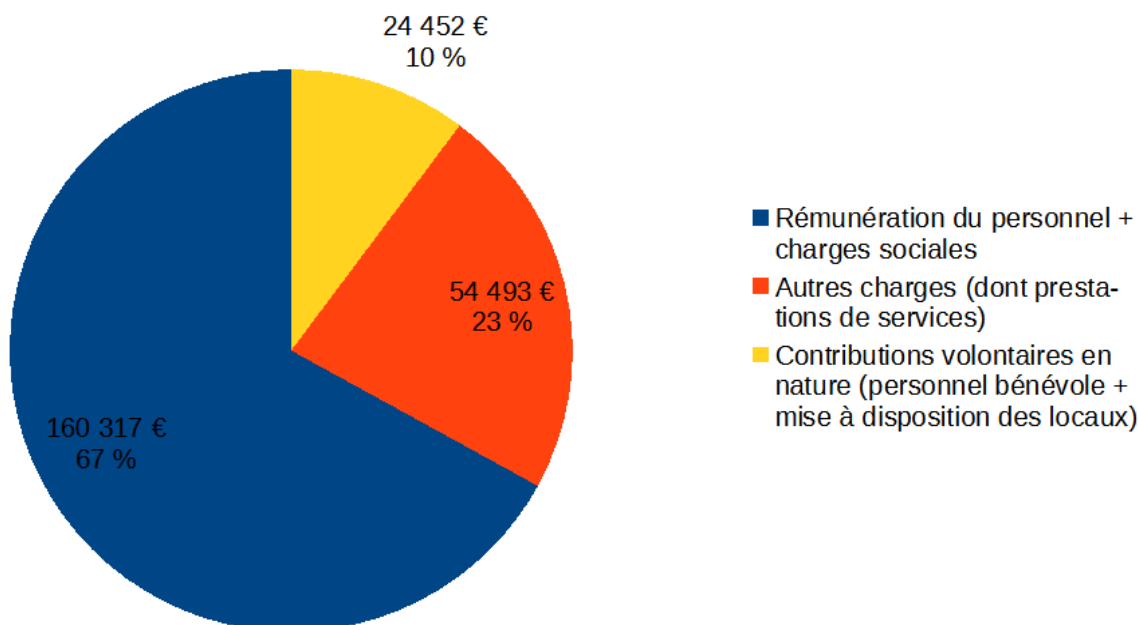
L’objectif principal du projet était d’identifier des acteurs potentiels travaillant déjà actuellement sur le sujet, en vue de lancer l’idée d’un projet de coopération dans le cadre du programme LEADER. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à un premier échange, de faire connaissance avec les acteurs afin de dégager des points communs et d’harmoniser les intérêts. Ce n’est qu’ainsi qu’une coopération fructueuse pourra voir le jour dans l’espace européen.



© Julika Jarosch

RAPPORT FINANCIER

2023 : CHARGES 2023



En 2023, les charges se sont élevées à 214 810 € + 24 452 € de contributions volontaires en nature (18 017 € de valorisation du bénévolat + 6 435 € de valorisation de la mise à disposition gratuite des locaux), soit 239 262 €.

Elles étaient de 199 000 € + 35 264 € de valorisation du bénévolat, soit 234 264 € en 2022.

Le bénévolat 2023 est proche de la valeur de 2021 (18 071 €). Nous rappelons que le bénévolat en 2022 avait connu une hausse liée à la forte implication bénévole sur le projet « La montagne, ça nous soigne ».

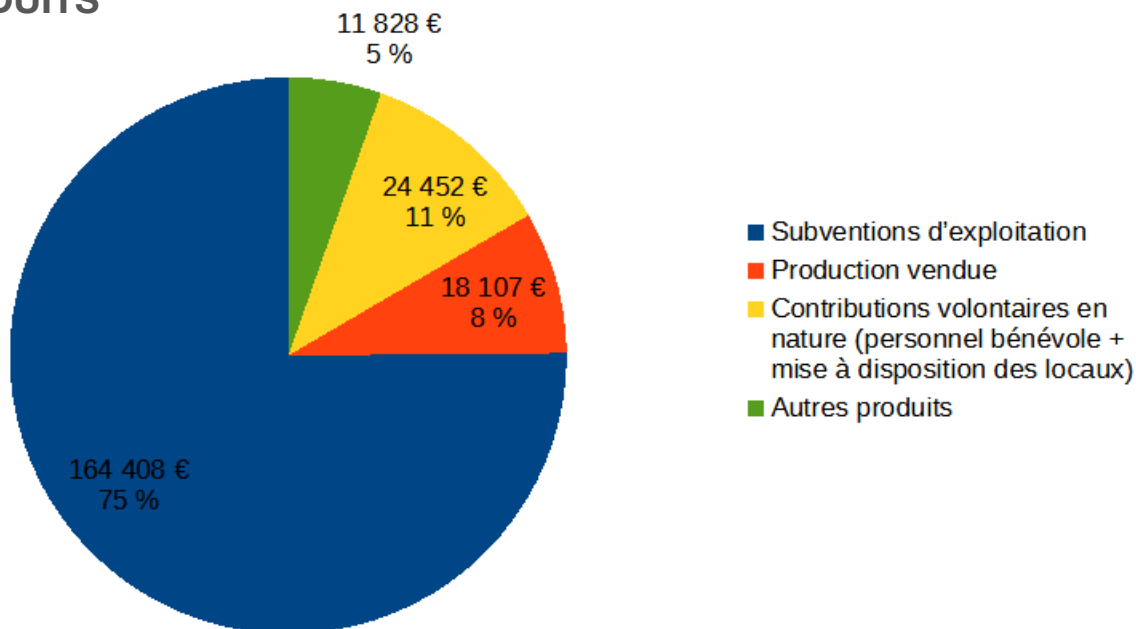
La part des rémunérations et charges sociales est en hausse (67 % en 2023, contre 58 % en 2022), du fait d'une embauche dans le

cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de communication du groupe de travail « jeunesse » du Comité de massif des Alpes et d'un remplacement durant un congé maternité, notamment.

La part des autres charges est en baisse (23 % en 2023, contre 27 % en 2022), ce qui s'explique notamment par l'absence exceptionnelle d'une partie des charges locatives du fait de la liquidation judiciaire de la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère en 2023, où sont hébergés les locaux de CIPRA France. Ces frais ont été exceptionnellement pris en charge par la Ville de Grenoble, propriétaire du bâtiment.

RAPPORT FINANCIER

2023 : PRODUITS



En 2023, les produits se sont élevés à 194 343 € + 24 452 € de contributions volontaires en nature (18 017 € de valorisation du bénévolat + 6 435 € de valorisation de la mise à disposition gratuite des locaux), soit 218 795 €.

Ils étaient de 162 610 € + 35 264 €, soit 197 874 € en 2022.

La part des productions vendues (prestations de services et cotisations) est en diminution par rapport à 2022 et représente 8 % du total des produits contre 14 % en 2022.

À l'inverse, la part des subventions est en hausse et représente 75 % du total des produits contre 67 % en 2022. Cette hausse s'explique par 3 subventions de projets

Erasmus+, ainsi que par des subventions pour la mise en œuvre de la Stratégie de communication du groupe de travail « jeunesse » du Comité de massif des Alpes.

Certaines subventions sont en sous-réalisation du fait d'éléments conjoncturels en 2023 et ne seront pas perçues dans leur intégralité, « Cette sous-réalisation est prise en compte sur l'exercice 2023. »

Le total des produits (218 795 €) est inférieur au total des charges (239 262 €), le résultat 2023 est donc déficitaire de 20 467 €.

VIE ASSOCIATIVE

La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui œuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes.

La délégation française de la CIPRA, CIPRA France, basée à Grenoble, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. En tant qu'association faîtière, elle est composée de personnes et d'organisations qui s'investissent en faveur du "Vivre dans les Alpes".

NOS MEMBRES

- Alliance dans les Alpes
- Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
- Association des Amis du PNR de Chartreuse
- Association pour le Développement en réseau des territoires et des services (ADRETS)
- Fédération française de Montagne et d'Escalade (FFME)
- Fédération française de Randonnée - Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes (FFR)
- Fédération française des Clubs alpins et de montagne (FFCAM)
- Fédération pour le développement des sports et du tourisme en montagne (dite Ancef)
- France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (FNE AURA)
- France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (FNE PACA)
- Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AURA)
- L'Escar'pade
- Mountain Wilderness France
- Organisation mondiale de protection de la nature (WWF France)
- Protect Our Winter
- Société alpine de Protection de la nature

NOTRE BUREAU



Gilles Chappaz
Président



Alain Boulogne



Michel Chamel
Fédération française de montagne et d'escalade



Sandrine Percheval
Trésorière / ADRETS



Marion Patry
Co-présidente



Daniel Thonon
Représentant de la LPO AURA

NOTRE ÉQUIPE



Aline AUDIN
Directrice



Julika JAROSCH
Chargée des relations
internationales &
animation de réseau



Félicie
GRANGÉ
Chargée de
communication
GT Jeunesse



Delphine SEGALEN
Responsable administrative



Louise DELORME
Stagiaire



Louis DIDELLE
Chargé de
mission



Julia
BUISSON-ARGALA
Assistante administrative

NOS PARTENAIRES



Forme juridique : Association de loi 1901
Nom de l'association : CIPRA France
Comité français de la Commission Internationale
pour la Protection des Alpes

Coordonnées : c/o MNEI
5 Place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
France
tél. 0033 4 76 42 87 06
france@cipra.org

Président : Gillez Chappaz
Numéro de SIRET : 43484590500018
Numéro de récépissé : W381001628



WWW.CIPRA.ORG/FRANCE